



MAIRIE de CINQ-MARS-LA-PILE

☎ : 02 47 96 20 30

📍 12 place de la Mairie

37130 CINQ MARS LA PILE

✉ [mairie@cingmarslapile.fr](mailto:mairie@cingmarslapile.fr)



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



📍 12 place de la Mairie - 37130 CINQ MARS LA PILE

☎ 02.47.96.20.37 ☎ 06.34.46.12.43

✉ [policemunicipale@cingmarslapile.fr](mailto:policemunicipale@cingmarslapile.fr)

# DEMANDE D'AUTORISATION D'AFFICHAGE OU PANNEAUTAGE TEMPORAIRE SUR LA VOIE PUBLIQUE

*A faire parvenir au moins 15 jours ouvrables avant la date  
prévue pour la manifestation*

## DEMANDEUR

- Association
- Organisme
- Entreprise
- Particulier

.....

Coordonnées (adresse + tél + courriel) :

.....  
.....

Responsable et fonction : .....

Coordonnées (adresse + tél) : .....

## EVENEMENT

Lieu, date(s) et heure(s) : .....

Objet de l'événement : .....

## DISPOSITIF

Nature du dispositif (affichage, panneautage, fléchage) : .....

Matériel et matériaux utilisés : .....

.....

Lieux d'implantation souhaités (joindre plan ou préciser les lieux d'implantation) :

.....

.....

Nom du demandeur	Date de la demande	Signature du demandeur